

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES - RÉSUMÉ DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR

TYPE DE VOYAGES	FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	TRANSMISSION À	SAISIE INFORMATIQUE	ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVEC NUITÉES DANS LE DÉPARTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE AVEC NUITÉES : (1) - VEILLER AUX DÉLAIS DE TRANSMISSION (2) - ENCADREMENT DES ACTIVITES D'EPS (3) - TRANSPORT D'ENFANTS : RÉGLEMENTATION (4) - RÉPERTOIRE DES CENTRES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT AGRÉÉS DU PAS-DE-CALAIS (5) - COMPTE-RENDU DU SÉJOUR DANS LE PAS-DE-CALAIS (6) 	<p>IL EST OBLIGATOIREMENT QUI TRANSMET APRÈS AVIS CIRCONSTANCIÉ À LA DSDEN (DIVISION DES ÉLÈVES – BUREAU DE3) POUR OBTENIR L'AUTORISATION DU D.A.S.E.N.</p>	<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>△ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p>	<p>ÉDITER ET TRANSMETTRE AVEC LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION LA LISTE DES ÉLÈVES PARTICIPANT EFFECTIVEMENT À LA SORTIE : APPLICATION ONDE- BASE ÉLÈVES 1D (8)</p>
AVEC NUITÉES DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE AVEC NUITÉES (1) - VEILLER AUX DÉLAIS DE TRANSMISSION (2) - ENCADREMENT DES ACTIVITES D'EPS (3) - TRANSPORT D'ENFANTS : RÉGLEMENTATION (4) 		<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>△ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p>	
AVEC NUITÉES À L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> - DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE AVEC NUITÉES À L'ÉTRANGER (1) - VEILLER AUX DÉLAIS DE TRANSMISSION (2) - ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'EPS (3) - TRANSPORT D'ENFANTS : RÉGLEMENTATION (4) - AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS (7) 		<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>△ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p> <p>OUI – DÉCLARATION SUR LE SITE ARIANE :</p> <p>www.diplomatie.gouv.fr/ariane</p> <p>TRANSMISSION À LA DAREIC DU MAIL DE CONFIRMATION ÉMIS PAR LE SITE ARIANE : ce.dareic-ariane.fr</p>	

Les numéros indiqués sont reportés à la page 3 du document et vous permettent au moyen des liens actifs d'accéder aux différents documents.

TYPE DE SORTIES	FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	TRANSMISSION À	SAISIE INFORMATIQUE	ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES
SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE SANS NUITÉE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL <u>(JOURNÉE)</u>	MOBILELEVES	 SORTIE À PARIS : TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT LA DEMANDE POUR AVIS AU CABINET DE LA DSDEN : ce.ia62@ac-lille.fr	OUI – MOBILELEVES (Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)  L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)	
SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE SANS NUITÉE À L'ÉTRANGER <u>(JOURNÉE)</u>	MOBILELEVES ARIANE	 SORTIE À L'ÉTRANGER : TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT LA DEMANDE POUR AVIS AU CABINET DE LA DSDEN : ce.ia62@ac-lille.fr	OUI – MOBILELEVES (Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)  L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève) OUI – DÉCLARATION SUR LE SITE ARIANE : www.diplomatie.gouv.fr/ariane TRANSMISSION À LA DAREIC DU MAIL DE CONFIRMATION ÉMIS PAR LE SITE ARIANE : ce.dareic-ariane.fr	
AUTORISATION DE SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL <u>(DEMI-JOURNÉE)</u>	MOBILELEVES		OUI – MOBILELEVES (Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES) TOUTES LES SORTIES - Exemples : musée, site archéologique, théâtre, cinéma, espace naturel, ferme pédagogique, olympiades sportives, manifestations publiques (carnaval, cérémonies publiques, etc..) <p><i>SAUF : les sorties scolaires régulières, correspondant aux enseignements réguliers inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement en dehors de l'école ou les sorties occasionnelles sans nuitée correspondant à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles ou culturelles.</i> Ce type de sortie spécifique n'a PAS à être saisie dans l'application MOBILELEVES <i>Exemples :</i> piscine, EPS, bibliothèque, Classes à Pac (Projets Artistiques et Culturels)</p> MANIFESTATIONS PUBLIQUES : EN CAS DE DOUTE SUR L'OPPORTUNITÉ DE LA PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION PUBLIQUE, VOUS POUVEZ CONTACTER LE CABINET DE LA DSDEN : ce.ia62@ac-lille.fr	ÉDITER ET CONSERVER LA LISTE DES ÉLÈVES PARTICIPANT EFFECTIVEMENT À LA SORTIE : APPLICATION ONDE- BASE ÉLÈVES 1D (8)

(1) DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE AVEC NUITÉES :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Sorties/Hebergements/43/7/SEJOURS_SCOLAIRES_COURTS_et_classes_decouvertes_1er_degre_633437.pdf

(2) DÉLAIS DE TRANSMISSION : <http://www1.ac-lille.fr/cid106871/sejours-scolaires-courts-classes-decouvertes-dans-premier-degre.html>

(3) ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'EPS : <http://www1.ac-lille.fr/cid111701/l-encadrement-pour-les-activites-education-physique-sportive.html>

(4) TRANSPORT D'ENFANTS - RÉGLEMENTATION : <http://www1.ac-lille.fr/cid111738/transport-enfants-reglementation.html>

(5) RÉPERTOIRE DES CENTRES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT AGRÉÉS DU PAS-DE-CALAIS : http://cache.media.education.gouv.fr/file/Sorties/Hebergements/48/2/repertoire_centre_d_accueil_2019-2020_-_1256482.pdf

(6) COMPTE-RENDU DU SÉJOUR DANS LE PAS-DE-CALAIS : <http://www1.ac-lille.fr/cid111700/compte-rendu-sejour-dans-pas-calais.html>

(7) AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS : <http://www1.ac-lille.fr/cid112258/autorisation-de-sortie-de-territoire.html>

(8) ONDE : ÉDITION DE LA LISTE DES ÉLÈVES COMPORTANT : CLASSE – DATE DE NAISSANCE – ADRESSE – NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉgal 1 – ADRESSE DU RESPONSABLE LÉgal – TÉLÉPHONE PORTABLE : CLIQUER SUR LISTE DE DOCUMENTS – LISTES – SUIVIS DES RÉPARTITIONS PAR CLASSE/ REGROUPEMENTS – SUIVIS DES RÉPARTITIONS PAR CLASSE / REGROUPEMENTS – ÉLÈVES RÉPARTIS – FILTRER PAR CLASSE OU PAR NIVEAU – TYPE DE LISTE – LISTE DÉTAILLÉE DES ÉLÈVES – CLIQUER SUR LA LOUPE – IMPRIMER EN PDF OU IMPRIMER EN CSV (LATIN III)